



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2013.578**

Séance publique du

17 octobre 2013

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Président de la Communauté du Pays d'Aix

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20131017-31691- DE-1-1_0
Date de signature : 18/10/13
Date de réception : vendredi 18 octobre 2013
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXECUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTROLE DE LEGALITE ✓</p>

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX CLUBS SPORTIFS

Le 17/10/13 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 11/10/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Odile BARBAT-BLANC à M. Gérard GERACI, M. Eric CHEVALIER à Mme Charlotte BENON, M. Yannick DECARA à M. Stéphane PAOLI, Mme Martine FENESTRAZ à M. Francis TAULAN, M. Robert FOUQUET à Mme Danièle BRUNET, M. André GUINDE à Mme Michelle EINAUDI, M. Christian LOUIT à Mme Danielle SANTAMARIA

Excusés sans pouvoir :

M. Lucien AMBROGIANI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Alexandre GALLESE, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Amaria MOHAMMEDI

Secrétaire : PAOLI Stéphane

M. Francis TAULAN donne lecture du rapport ci-joint.



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE
D.G.A.S Qualité de Vie
Direction des Sports

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 17/10/13

VF/8858

RAPPORTEUR : M. Francis TAULAN
CO-RAPPORTEUR(S) : M. Gérard BRAMOULLÉ

Nomenclature : 7.5 Subventions

Politique Publique : 13-SOUTIEN A LA PRATIQUE DU SPORT ET INVESTISSEMENT LIE
AUX ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX CLUBS SPORTIFS - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Par le présent rapport, je vous propose d'allouer aux clubs sportifs des subventions dans le cadre :

- d'une action contractualisée (dispositif du Pass'sport Club), telle que présentée en annexe
1.1

- de l'organisation d'une manifestation sportive organisée sur la Commune, telle que présentée
en annexe **1.2**

En conséquence, je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir

:

- **DECIDER** de l'attribution d'une subvention à un club sportif, dans le cadre d'une action contractualisée (dispositif du Pass'sport Club), telle que définie en annexe 1.1 pour un montant de **150 €** sachant que la dépense en résultant sera imputée au budget de la Commune et affectée à la ligne 924.15.6574.1551, qui présente les disponibilités suffisantes.

- **DECIDER** de l'attribution d'une subvention dans le cadre de l'organisation d'une manifestation sportive, telle que définie en annexe **1.2** pour un montant de **5 000 €** sachant que la dépense en résultant sera imputée au budget de la Commune et affectée à la ligne **924.15.6574.1550**, qui présente les disponibilités suffisantes.

Tous les dossiers de demandes de subventions ont été présentés le 24 septembre 2013.

2013.578 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX CLUBS SPORTIFS

Présents et représentés	: 49
Présents	: 42
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 49
Pour	: 49
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI,

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 18/10/2013
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DANS LE CADRE D'UNE ACTION CONTRACTUALISEE

DISPOSITIF DU PASS'SPORT CLUB

ANNEXE 1.1

Ligne Budgétaire & Montant des Disponibilités : 924.15.6574.1551 : 393 770 €

N°TIERS	NOM DE L'ASSOCIATION	Année Sportive 2011 / 2012	Acompte saison sportive 2012/2013	Solde saison sportive 2012/2013
N° de tiers : 9212	FOYER RURAL DE PUYRICARD	3 155 €	2 069 €	150 €
				150 €

ANNEXE 1.2

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DANS LE CADRE D'UNE MANIFESTATION SPORTIVE

Ligne Budgétaire & Montant des Disponibilités : 924.15.6574.1550 : 5 000 €

N°TIERS	NOM DE L'ASSOCIATION	OBJET	Année 2013 (proposition)
N° de tiers : 25018	COMITE REGIONAL DU SPORT UNIVERSITAIRE	organisation de la 8ème édition du Master U BNP Paribas	5 000 €
			5 000 €

TOTAL ANNEXES 1.1 et 1.2	5 150 €
---------------------------------	----------------